

PRESCRIPTION :  
DEBAT SUR LE PADD :  
ARRÊTÉ :  
ENQUÊTE PUBLIQUE :  
APPROBATION :

Bureau d'études UrbaDoc  
Chef de projet : Tony FERRONIE  
56, Avenue des Minimes  
31200 TOULOUSE  
05.34.42.02.91  
contact@bu-urbaDoc.fr

Légende

- Zones Urbaines**
- Ua : zone urbaine correspondant au bourg centre
  - Ub : zone urbaine correspondant à l'habitat organisé sous forme de faubourg
  - Uc : zone urbaine correspondant aux hameaux traditionnels à densifier
  - Up : zone urbaine correspondant aux hameaux traditionnels à préserver
  - Ud : zone urbaine correspondant à l'habitat organisé sous forme pavillonnaire
  - Uh : zone urbaine correspondant à l'habitat collectif
  - Ue : zone urbaine à vocation d'équipements d'intérêt collectif
  - Ul : zone urbaine à vocation de loisirs
  - Ums : zone urbaine à vocation médico-sociale
  - Ux1 : zone urbaine à vocation de commerces et services
  - Ux2 : zone urbaine à vocation artisanale
  - Ux3 : zone urbaine à vocation industrielle
  - Ux4 : zone à vocation d'aérodrome
- Zones À Urbaniser**
- AUa : zone à urbaniser à vocation d'habitat en extension du bourg centre
  - AUb : zone à urbaniser à vocation d'habitat en extension des faubourgs
  - AUc : zone à urbaniser à vocation d'habitat en extension des hameaux traditionnels
  - AUp : zone à urbaniser à vocation d'habitat en extension des zones pavillonnaires
  - AUd : zone à urbaniser à vocation d'habitat collectif
  - AUe1 : zone à urbaniser à vocation d'équipement d'intérêt collectif
  - AUe2 : zone à urbaniser à vocation d'équipements culturels
  - AUl : zone à urbaniser à vocation de loisirs
  - AUx1 : zone à urbaniser à vocation d'activités de commerces et de service
  - AUx2 : zone à urbaniser à vocation d'activités artisanales
  - AUx3 : zone à urbaniser à vocation d'activités industrielles
  - 2AU : zone à urbaniser fermée à vocation d'habitat
- Zones Agricoles**
- A : zone agricole
  - Ap : zone agricole protégée
  - A1 : Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées à vocation d'habitat
- Zones Naturelles**
- N : zone naturelle
  - Nc : zone de carrière
  - Ne : zone naturelle à vocation d'enseignement
  - Ner1 : zone naturelle dédiée à l'accueil d'énergies renouvelables - photovoltaïque
  - Ner2 : zone naturelle dédiée à l'accueil d'énergies renouvelables - éolien
  - Nl : zone naturelle à vocation ludique
  - Nt : zone naturelle à vocation touristique
- Potentiels de densification**
- Dent creuse
  - Dent creuse à vocation d'activité
  - Potential de reconstruction
  - Zone d'extension de la zone urbaine
  - Zone d'extension de la zone urbaine à vocation d'activité
  - Zone d'extension de la zone à urbaniser fermée
  - Zone d'extension de la zone urbaine à vocation culturelle
  - Zone d'extension de la zone urbaine à vocation d'équipement
  - Zone d'extension de la zone urbaine à vocation de loisirs
- Prescriptions**
- Espace boisé classé
  - Emplacement réservé
  - Eléments à protéger
  - Changement de destination
  - Secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation
  - Eléments linéaires paysagers (murets) à protéger
  - Protection des rez-de-chaussée commerciaux
  - Eléments linéaires protégés au titre des Espaces Boisés Classés
  - Patrimoine à protéger au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme
  - Périmètre de réciprocité autour des bâtiments d'élevage
  - Réglementaire (50 m)
  - Vigilance (100 m)
- Eléments constitutifs du réseau de Trame Verte et Bleue**
- Réservoir de biodiversité sec : forêt, bocage, milieu ouvert
  - Corridor terrestre
  - Réservoir de biodiversité aquatique ou humide
  - Corridor aquatique ou humide
  - Obstacle aux continuités écologiques
- Servitude d'utilité publique**
- Servitude AC1 - Protection des monuments historiques
  - Servitude AC2 - Site inscrit et classé
- Autres informations**
- Voie classée à grande circulation
  - Secteur de bruit relatif aux infrastructures routières
  - Installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumise au régime d'autorisation
  - Bâtiment ajouté à titre indicatif, non encore cadastré
  - Cours d'eau

CHAPELLE-SPINASSE	Dent creuse Potentiel théorique : 50%	Potential de reconstruction Ratioson foncière : 75%	Extension Habitat Potentiel foncière et surfaces dédiées à l'aménagement : 25%	Total
Potential brut	0,9	0,7	2,0	3,6
Potential net	0,5	0,2	1,5	2,1

\* Selon réglementation en vigueur

Numéro	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
ER 1	Création de places de stationnement pour les cyclistes	Commune	517 m <sup>2</sup>

